

A propos d'immunité antiparasitaire (Vetomecum n° 175 - mai 92) :

Il a été essayé des *"techniques d'immuno-prévention, à l'aide de vaccins irradiés (...) ou de souches parasitaires modifiées ou atténuées (qui) ont prouvé leur utilité, mais ne sont pas sans problème au plan de l'innocuité"*. *"Par ailleurs des phénomènes de chimiorésistance se manifestent"* en ce qui concerne le traitement des parasitoses, dont nous avons déjà situé les causes :

- les parasites sont de taille très variable et la cible à atteindre est donc très diverse;
- le cycle évolutif des parasites est très complexe;
- le parasite s'adapte par définition à la réponse immunitaire du sujet; il paraît très souvent bien supporter les effets de cette réponse; il constitue donc une sorte de défi à l'immunologie classique;
- l'énorme complexité de la structure antigénique des parasites et divers phénomènes masquent le parasite à la réponse immunitaire.

Il existerait donc une véritable *"stratégie de détournement de la réponse immunologique par les parasites"*, qui implique de développer d'une part la prévention non-vaccinale (diététique, harmonisation du terrain, limitation des facteurs de stress), d'autre part des stratégies thérapeutiques originales en médecine alternative, ce que nous nous appliquons à faire chez les animaux déficients.

En effet, nous sommes persuadés que les parasites ne deviennent pathogènes que confrontés à un terrain affaibli, chez un individu dont les facultés homéostasiques d'adaptation sont débilités soit de manière innée (sélection, diathèses héritées), soit de manière acquise (stress, alimentation). La fréquence croissante de ces tares prédisposantes chez les sujets étudiés, amène les chercheurs à considérer le trouble parasitaire comme irréductible (il est *normal* que le parasite se joue de la réponse immunitaire de l'hôte), et à traiter l'ensemble du cheptel de manière uniforme (vermifugations systématiques), sans souci d'individualisation et sans prise en compte des causes profondes. Nous nous opposons à ce point de vue, et orientons nos recherches vers l'éradication des causes acquises et innées.

Cas clinique : D., jument frisonne de 10 ans (témoignage de Mme D., dpt 59).

En février 92, "un changement d'écurie impose l'emploi d'un vermifuge; de plus nous constatons la présence d'oxyures". Le 25, un Equalan est administré. Le 26, un Rintal plus est administré : *"nous constatons une réaction brutale à ce produit, dans la seconde suivant l'administration; syncope, faiblesse, inflammation des muqueuses buccales. Les anciennes blessures aux commissures des lèvres, dues à un mors très sévère, étaient à vif et gonflées, de couleur rouge violet. Notre vétérinaire diagnostique une allergie à l'excipient du produit Bayer"* (lu sur la notice accompagnant la seringue: Attention aux mauvaises applications de la pâte. Les applications de Rintal Plus pâte sous la langue, entraîne (sic) une irritation des muqueuses buccales et des inflammations des glandes salivaires. Dans ces cas, laver largement la touche du cheval avec de l'eau tiède pour dissoudre la pâte collée sur les muqueuses. Ceci a été fait immédiatement, sans aucun résultat.

"Sur le conseil de notre dentiste équin, nous avons administré un citron entier à notre jument, qui a Tailleurs voluptueusement mordu dedans avant de l'engloutir. Ce traitement s'est avéré efficace. Deux jours après nous observons de petits parasites blancs qui ondulent dans le crottin encore chaud, et se transforment en "étoiles" dès que la température baisse. Conclusion: le Rintal agissait... Au fil des jours, semaines, mois, ces petits parasites réapparaissaient. L'analyse confirme la présence d'un ténia. Chez notre vétérinaire, aucun ténifuge équin n'est disponible, rien non plus sur le marché" (NDLR: un remède chimique existe pourtant, le Yomésane).

"Nous avons donc voulu essayer le Top-Verm, puisque D. ne supporte pas l'allopathie".

Avant d'exposer le protocole en cours, notons que le téniasis (ou cestodose) n'est pas fréquent en Europe, mais par contre serait répandu aux USA. Les documents à caractère publicitaire concernant les parasitoses équines n'en font pas mention, peut-être parce que les vermifuges classiques sont inefficaces. Le plus courant en Europe, *Anoplocephala perfoliata* atteint 25cm de long. L'infestation peut être massive, et provoquer inflammations et ulcérations à la jonction du caecum et du colon. Les anneaux, ou "proglottis", sont effectivement retrouvés dans les crottins.

Le protocole mis en place débute par l'administration de Cina à dilutions croissantes, 5, 7, 9, 15, 30 CH les 5 jours précédant le premier Top-Verm. Ce complément est administré les 15 et 23 juin. Les anneaux disparaissent les 5, 6 et 7 juillet, pour réapparaître le 8. Il est décidé de redonner Top-Verm au mois de juillet, en le faisant précéder d'un complexe homéopathique modificateur du terrain vermineux: PVB Etats Vermineux (Boiron).

Entre-temps, la pharmacie des Archers nous signale qu'un éleveur de moutons prétend maintenir ses animaux indemnes de douve en leur administrant *Fasciola hepatica* 30K (la grande douve en dilution korsakovienne) dans l'eau de boisson, par cures d'un mois. Nous demandons à Mme D. de prélever des anneaux dans les crottins et de les faire parvenir à la pharmacie des Archers, en vue de préparer des dilutions en 30 et 200K.

Le Top-Verm est renouvelé au mois de juillet, puis au mois d'août, de la façon suivante : 12 août Ténia 30K, 13 août Top-Verm + Ténia 200K, 20 août Top-Verm.

L'élimination d'anneaux se poursuivant, un confrère homéopathe belge, adhérent de Cheval libre, doit consulter afin d'évaluer l'état général de l'animal, et éventuellement administrer du Yomésane ou un produit le remplaçant. Le 25 août, le Dr Lamolle administre 24g de niclosamide, la molécule active du Yomésane. Des coliques s'ensuivent, puis le lendemain un seul parasite est éliminé.

La jument est traitée ensuite en médecine alternative, pour les dégâts importants occasionnés par les ténias, en particulier des ulcères digestifs.

Récemment, quelques anneaux sont réapparus... A suivre.

Le point sur nos recherches:

Ce cas est intéressant pour plusieurs raisons :

- d'une part il pose le problème de parasitoses peu connues, dont l'incidence peut devenir importante dans les temps à venir (déplacements de chevaux, mélanges d'espèces - bovins ou ovins chevaux -, sélection suite à l'emploi massif de vermifuges...), et contre lesquelles il n'existe pas de réponse thérapeutique satisfaisante;
 - d'autre part il nous permet de situer nos possibilités dans le domaine alternatif, d'essayer de nouveaux protocoles originaux, sans perdre de vue les mesures associées (diététique).
- Plusieurs protocoles sont en cours d'étude et d'expérimentation, ainsi que des analyses de crottins réalisées avant et après administration de Top-Verm. L'emploi de ce produit, et les résultats obtenus, nous permettent actuellement de situer les réponses du terrain animal face aux parasitoses.

Un terrain dégradé, quelles que soient les causes, est victime de parasitoses graves auxquelles seul un produit toxique peut a priori faire face. Le problème est que cette intervention ne modifie en rien les causes premières, et s'accompagne souvent d'effets indésirables qui aggravent les déficiences. Ce cercle vicieux conduit à une médicalisation massive, répétée, puissamment iatrogène. La démarche inverse, dont le Top-Verm est l'un des supports, consiste à inverser la vapeur en travaillant sur les causes premières: l'emploi de produits non toxiques est une étape dans un processus de démedicalisation, rendu possible par renforcement des défenses naturelles, et qui stoppe net le processus de iatrogénèse. Les résultats obtenus à ce jour permettent d'ores et déjà de comprendre le mode d'action du Top-Verm, très différent des vermifuges classiques en ce sens qu'il agit avec le cheval de manière très individualisée :

- tout d'abord, on constate une reprise d'état et de tonus, visible par le propriétaire après administration du Top-Verm à des chevaux fortement suspectés de parasitisme: appréciation *subjective* de paramètres *qualitatifs*.
- si une parasitose peu commune mais réellement pathogène était présente (motif de la vermifugation) celle-ci disparaît totalement. Ceci a été vérifié sur analyses avant/après, pour la douve, les ascaris, le ténia. Par contre, si ces mêmes animaux hébergeaient *en plus* des strongles, ceux-ci demeurent, voire augmentent sur l'analyse 4 jours après (larves en migration devenant adultes dans l'intestin?ou modification de l'écosystème intestinal au profit des strongles?)! Nous avons ici une appréciation *objective* de paramètres *quantitatifs*. Pourtant l'état général des animaux s'améliore très visiblement, *ils ne paraissent pas souffrir du parasitisme résiduel* avec lequel ils sont en état d'équilibre immunitaire (prémunition).
- par contre, si le cheval souffrait d'une strongylose massive, des strongles sont éliminés en grande quantité dans les jours suivants, et l'état général s'améliore rapidement.

Il y a là un travail *sélectif tout à fait* extraordinaire du vermifuge, qui *élimine le parasitisme gênant tout en respectant l'état de prémunition* (relation hôte/parasite). Comment analyser ces premiers résultats?

- en ce qui concerne la persistance, voire l'augmentation des strongles (résultats recueillis dans le Lot), il y a peut-être une élimination sélective, progressive, que nous tentons d'objectiver de deux façons :

- en faisant plusieurs prélèvements après le deuxième Top-Verm (4 jours, 10 jours, 30 jours)
- en revermifugeant le mois suivant.

Soit le nombre de parasites diminue (ici les strongles), et alors on peut parler d'élimination séquentielle.

Soit le parasitisme demeure au même niveau, l'état de santé est conservé (aspect du poil, tonus, croissance, performances...), et alors il nous faut conclure à un état d'équilibre entre l'animal, un certain type de parasites *et un certain terroir* (pH et composition du sol, climat, etc.).

- d'un point de vue plus général, faut-il privilégier le *quantitatif objectif* ou le *qualitatif subjectif* ?

Classiquement, la présence d'un certain nombre d'œufs dans les crottins permet de parler de strongylose légère (15 à 50 œufs par gramme de matières fécales), moyenne (50 à 500 œufs), forte (500 à 2000 œufs) ou très forte (plus de 2000 œufs). La réponse est automatique: vermifugation chimique massive jusqu'à disparition (principe de la "chasse d'eau"). Nous avons le cas récent d'un jeune cheval très parasité traité sans succès avec deux Eqvalan coup sur coup, pour lequel le vétérinaire prévoyait la séquence suivante: Strongid à *double dose*, Ivomec, Panacur, Panacur, Ivomec! Un traitement d'urgence au Top-Verm (en nouvelle lune) a amené une très notable amélioration, et sera suivie d'une vermifugation individualisée avec oligo-éléments, drainage, etc.

Or un parasitisme léger peut s'avérer nocif pour un animal déficient, et un parasitisme fort être très bien supporté par un animal bien équilibré.

Nous retrouvons l'importance de l'individualisation, et la primauté du qualitatif sur le quantitatif. D'autre part, la méthode de comptage elle-même peut être critiquée, car le prélèvement effectué à un moment donné, sur une partie des crottins quotidiens, ne donne pas forcément une image fiable du parasitisme réel, et de l'incidence de ce parasitisme sur la santé de l'animal;

- l'absence d'élimination de vers après vermifugation au Top-Verm, signalée plusieurs fois, peut donc avoir plusieurs interprétations: l'absence de coliques (quasi systématiques avec les molécules irritantes des vermifuges classiques) conduit à une élimination beaucoup plus progressive, voire à une digestion des parasites; il est possible aussi que les chevaux qui n'éliminent rien ne souffrent aucunement du pool vermineux présent au moment du traitement. Or il s'avère en effet que les sujets concernés étaient en bon état général, et n'avaient reçu qu'un traitement de routine.

Il est donc fondamental :

d'individualiser le traitement antiparasitaire, en respectant l'état de prémunition et en rééquilibrant les terrains déficients, car les survermifugations chimiques ne peuvent conduire qu'à des surinfestations massives.

Dr Eric ANCELET
Mas de Laval
12260 SALVAGNAC CAJARC
05.65.29.42.31
ohmbio@wanadoo.fr